

Informations concernant le traitement de données à caractère personnel effectué par la CNPD dans le cadre de la gestion des coordonnées des délégués à la protection des données (DPO)

1. **Responsable du traitement**

La Commission nationale pour la protection des données (CNPD) est responsable du traitement des données à caractère personnel recueillies par le biais du formulaire de « Communication des coordonnées du DPO ».

Les coordonnées de la CNPD sont les suivantes :

Commission nationale pour la protection des données
15, Boulevard du Jazz
L-4370 Belvaux
Tél. : (+352) 26 10 60 -1
Fax. : (+352) 26 10 60 - 6099
E-mail: info@cnpd.lu

2. **Finalités et base juridique du traitement**

Le responsable du traitement ou le sous-traitant sont tenus, au titre de l'article 37, paragraphe 7, du règlement général sur la protection des données¹, de communiquer à la CNPD (autorité de contrôle), les coordonnées du DPO qu'ils ont désigné.

Les coordonnées du DPO sont traitées par la CNPD afin de lui permettre, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par le règlement général sur la protection des données, de prendre contact avec le DPO.

Dans ce contexte, le traitement des coordonnées du DPO désigné est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la CNPD est investie [article 6, paragraphe 1, point e), du règlement général sur la protection des données].

Les informations relatives à la personne physique effectuant la déclaration pour le compte du responsable du traitement ou du sous-traitant sont traitées afin de pouvoir vérifier la véracité de la déclaration.

3. **Catégories de données traitées**

Données d'identification et coordonnées des personnes concernées.

4. **Catégories de destinataires des données traitées**

Les membres et agents de la CNPD. Les données ne sont pas transférées à des tiers.

¹ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE

5. Durée de conservation

La CNPD conserve les données relatives à la désignation du DPO pour une durée d'un an à compter du jour où le responsable du traitement ou le sous-traitant, ayant procédé à la désignation, informe la CNPD d'une nouvelle désignation et/ou de la cessation des fonctions du DPO désigné.

6. Droits des personnes concernées

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et en obtenir une copie (article 15 du règlement général sur la protection des données), obtenir la rectification de données inexacts ou incomplètes (article 16 du règlement général sur la protection des données), vous opposer au traitement de vos données (article 21 du règlement général sur la protection des données), obtenir l'effacement de celles-ci dans les conditions prévues par l'article 17 du règlement général sur la protection des données et la limitation du traitement dans les conditions prévues par l'article 18 de ce même règlement.

Pour toute question concernant les traitements de vos données à caractère personnel effectués par la CNPD, et pour toute demande relative à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la CNPD :

- par courriel : dpo@cnpd.lu

- par voie postale :

Commission nationale pour la protection des données

A l'att. du délégué à la protection des données

15, Boulevard du Jazz

L-4370 Belvaux

- ou par téléphone : (+352) 26 10 60 – 1

7. Réclamation

Si vous estimez que le traitement de vos données effectué par la CNPD constitue une violation du règlement général sur la protection des données, vous pouvez introduire une [réclamation auprès de la CNPD](#).